

Référence 53039 SOUDEO
PF053039000

DESCRIPTIF :

Gant de manutention traité hautes températures et pour travaux de soudage, en croûte de bovin marron traitée hydrofuge et hautes températures, avec crispin en croûte de cuir de 15 cm.



TAILLES: 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE	Cet article est conforme aux exigences du règlement 425/2016 : innocuité, confort, solidité et aux paragraphes 3.3 et 3.6 de son annexe 2 : protection contre les agressions physiques et la chaleur et/ou le feu. Il a fait l'objet de l'attestation CE de type n ° 00023/111/1/2019 délivrée par l'organisme notifié VIPO – (N°2369) – Gen. Svobodu 1069/4,958 01 Partizanke, – Slovak Republic
-----------------	--

REFERENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes EN 420:2003+A1:2009, EN 388:2016, EN 407:2004 et EN 12477 :2001+A1 :2005:

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau non atteint ; X = essai non effectué).

EN 388 : 2016 - risques mécaniques		EN 407 : 2004 - chaleur et feu	
	Abrasion : 4/ 4 Tranchage : 1/ 5 Déchirure : 3/ 4 Perforation : 3/ 4 Coupure TDM : X		Comportement à la flamme : 4/4 Chaleur de contact (paume): 1/ 4 Chaleur convective (paume/dos / crispin) : 3/4 Chaleur radiante : 2/4 Petites projections (dos et crispin) : 4/ 4 Grosses projections : X/ 4
EN 420:2003+A1:2009 - Exigences générales		EN 12477 : 2001+A1 :2005 - soudeurs	
Dextérité : 5 / 5		TYPE A	

Les essais mécaniques sont effectués sur la paume du gant. Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Gant de protection exclusivement contre les **risques mécaniques et thermiques et pour les travaux de soudage en milieu humide.**

Les gants de type B sont recommandés lorsqu'une grande dextérité est nécessaire, comme pour le soudage TIG.

Les gants de type A sont recommandés pour les autres procédés de soudage.

Il n'existe pas actuellement de méthode d'essai normalisée pour détecter la pénétration des U.V. à travers les matériaux utilisés dans les gants, mais les méthodes actuelles de conception des gants de protection pour soudeurs ne permettent pas normalement la pénétration des U.V.

Ces gants ne fournissent pas de protection contre le choc électrique causé par un équipement défectueux ou des travaux sous tension, et la résistance électrique est réduite si les gants sont mouillés, sales ou trempés de sueur, cela pourrait augmenter le risque.. **Ces gants résistent bien à la déchirure, ils ne doivent pas être utilisés lorsqu'il y a risque de happement par des machines en mouvement**

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II

Ces gants ne contiennent pas de substances à une teneur connue pour avoir un effet sur la santé.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.

 **Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.**